

224C2557
FR0013421286-OP032-R08

5 décembre 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

ALPHA MOS
(Euronext Growth Paris)

Le 4 décembre 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société ALPHA MOS, déposée par Oddo BHF SCA, agissant pour le compte du concert composé des sociétés Jolt Capital SAS¹ et Ambrosia Investments AM S.à.r.l. (cf. D&I 224C2547 du 4 décembre 2024).

La note d'information des initiateurs Jolt Capital SAS et Ambrosia Investments AM S.à.r.l. (visa n°24-508 du 4 décembre 2024) et la note en réponse de la société ALPHA MOS (visa n°24-509 du 4 décembre 2024) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 6 au 19 décembre 2024 inclus**.

Oddo BHF SCA se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions ALPHA MOS non détenues par les initiateurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société par actions simplifiée (sises 56-58 rue de Ponthieu, 75008 Paris) agissant pour le compte du FCPI Jolt Targeted Opportunités et contrôlée indirectement par M. Jean Schmitt.